



MD

## Déclaration matériaux et environnement de SAUTER

### Produit

---



Modèle	<b>ADM322SF122</b> <b>ADM322SF152</b>
Désignation	<b>Servomoteur rotatif</b>
Gamme de produits	<b>Servomoteurs électriques</b>
Groupe de produit de l'écobilan	<b>Servomoteurs</b>

<b>Fabricant</b>	Fr. Sauter AG Im Surinam 55, CH-4016 Bâle	
<b>Description du produit</b>	Conformité CE	
	Fonctionnement, exploitation, maintenance, entretien	PDS 51.333
<b>Risque environnemental</b>	Protection contre les incendies selon	EN 60695-2-11, EN 60695-10-2
	Charge calorifique <sup>1</sup>	12,5...13,5 MJ
	Substances dangereuses <sup>2</sup>	Conforme à RoHS 2011/65/UE
	Substances interdites (voir le lien ci-dessous)	Conforme à REACH 1907/2006/CE
	Composants à halogène (provoquent de la fumée corrosive)	Circuit imprimé
	Liquides polluant le milieu aquatique	Lubrifiant
	Substances explosibles	Aucune
<b>Emballage</b> <sup>3</sup>	Carton PAP 21	74 g
	Papier PAP 20	42 g

<sup>1</sup> Voir **Remarques** en dernière page

<sup>2</sup> Ne concerne que les appareils électriques.

<sup>3</sup> Directive 94/62/CE et document ultérieur, décision 97/129/CE

## Matériaux

	Poids total du produit <sup>4</sup>	1090...1110 g	Fiche de données de sécurité (FDS)	Code CED <sup>5</sup>
<b>Plastique</b>				
PA6		3,2 g	Oui	20 01 39
PA66		6,0 g	Oui	20 01 39
PBT		26,4 g	Oui	20 01 39
PC		357,2 g	Oui	20 01 39
POM		10,8 g	Oui	20 01 39
PUR		3,6 g	Oui	20 01 39
FKM (joints toriques)		0,7 g	Oui	20 01 39
<b>Métal</b>				
Acier, différents alliages		267,4 g	Non requis	20 01 40
Aluminium, tous les alliages		25,6 g	Non requis	20 01 40
Métal fritté avec du fer		215,6 g	Non requis	20 01 40
Zinc moulé sous pression		75,5 g	Non requis	20 01 40
<b>Circuit imprimé</b>				
Assemblage du circuit imprimé, flux de soudure sans plomb		27,0...31,0 g	Non requis	20 01 36
<b>Divers</b>				
Bornes		6,0 g	Non requis	20 01 99

### Composants spéciaux

Moteur pas à pas		65...89,2 g	Non requis	20 01 36
Mousse PU (socle du boîtier et couvercle des connexions)		3,5 g	Oui	20 01 39
Joint TPE / TC7MLZ (presse-étoupe du câble)		0,5 g	Oui	20 01 39
TPV, Santopreme 101-80 (support du moteur)		0,3 g	Oui	20 01 39
Lubrifiant Shm		3,5 g	Non requis	20 01 26



#### Remarque

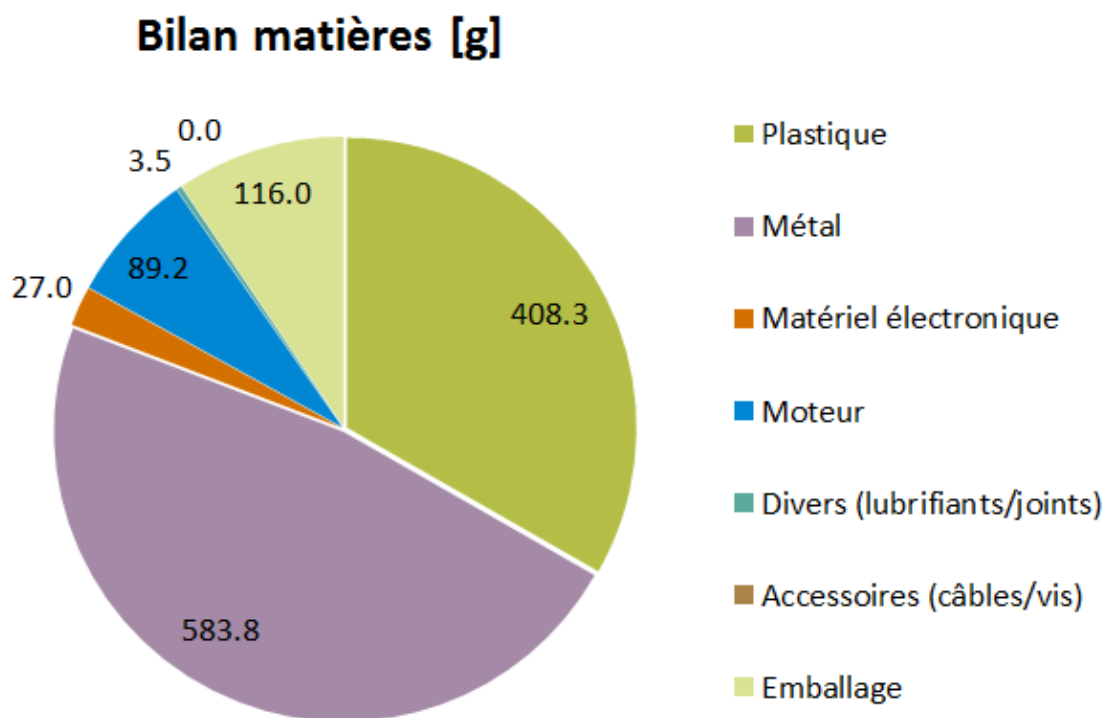
Le bilan matières présenté ci-après et le calcul des impacts environnementaux se rapportent au modèle ADM322SF122.

<sup>4</sup> Voir **Remarques** en dernière page

<sup>5</sup> Directive 75/442/CEE et document ultérieur, décision 2001/118/CE

## Bilan matières

---



## Besoin d'énergie dans la phase d'utilisation

---

Puissance requise des composants

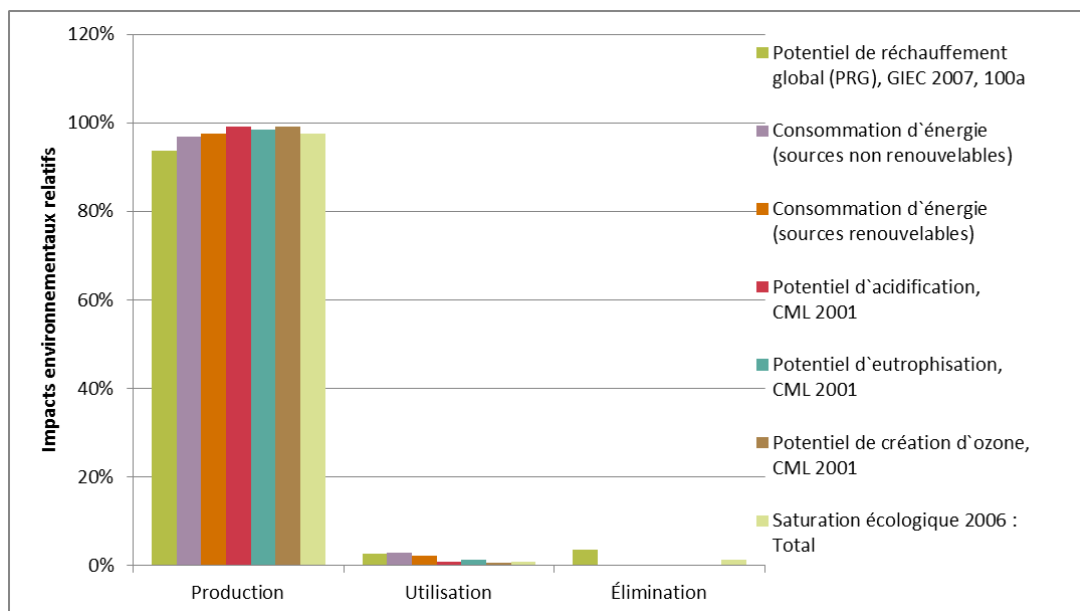
- Puissance absorbée moyenne 2,5 W
- Consommation énergétique annuelle typique 0,1 kWh/a

L'évaluation du besoin d'énergie a été réalisée pour un scénario d'utilisation typique. L'évaluation de la consommation de courant durant la phase d'utilisation se base sur le mix d'électricité européen défini dans ecoinvent 2.2.

## Calcul des impacts environnementaux

Évaluation tout au long d'un parcours de vie de 8 ans pour un scénario d'utilisation typique. Ces résultats complémentaires se basent sur la méthode de la saturation écologique qui regroupe l'évaluation des différents impacts environnementaux en un indicateur : « les unités de charge écologique ». La méthode s'inspire des objectifs environnementaux de la Suisse et évalue les différents impacts en fonction de la réalisation des objectifs (« Distance to Target »).

Indicateur	Unité	Production	Utilisation	Élimination	Total
Potentiel de réchauffement global (PRG), GIEC 2007, 100a	kg CO2 eq.	12.2	0.3	0.5	13.0
Consommation d'énergie (sources non renouvelables)	MJ eq.	227	7	0.5	234
Consommation d'énergie (sources renouvelables)	MJ eq.	22.1	0.5	0.01	22.6
Potentiel d'acidification, CML 2001	kg SO2 eq.	1.75E-01	1.39E-03	2.03E-04	1.76E-01
Potentiel d'eutrophisation, CML 2001	kg PO4-- eq.	8.50E-02	1.11E-03	1.67E-04	8.63E-02
Potentiel de création d'ozone, CML 2001	kg C2H4 eq.	8.19E-03	5.60E-05	7.25E-06	8.25E-03
Saturation écologique 2006 : Total	UBP	31'240	300	440	32'000



Le rapport entre les valeurs générées par l'utilisation et celles générées par la production et l'élimination varie selon l'intensité de l'utilisation (scénario d'utilisation).

**Produit :**

Dans le cadre de l'élimination des déchets, l'appareil est classifié comme un équipement électrique et électronique (déchets électriques/électroniques) et ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers. Cela s'applique particulièrement au circuit imprimé assemblé.

Il est, dans certains cas, impératif en raison de la législation ou important d'un point de vue écologique de soumettre les composants spéciaux à un traitement à part.

**Emballage :**

Recyclable

Tenez compte de la législation locale actuellement en vigueur (DEEE 2012/19/UE).

**Remarques particulières :**

Aucune

---

**Remarques****(<sup>1</sup>) charge calorifique selon le modèle :**

ADM322SF122	12,5 MJ
ADM322SF152	12,8 MJ

**(<sup>2</sup>) poids selon le modèle :**

ADM322SF122	1122 g
ADM322SF152	1093 g

---

**Profit pour l'environnement**

Avec ces produits, nous contribuons considérablement à l'économie d'énergie dans les bâtiments et à la réduction du réchauffement global.

Dans le domaine « Green Buildings », nos produits assurent la satisfaction optimale des besoins du client et une grande rentabilité du bâtiment tout au long de son cycle de vie.

- Performance élevée par rapport à la taille et au poids.
  - Fonction « Mode de veille » en fin de course pour minimiser la consommation d'énergie.
  - Réduction de la perte d'énergie globale grâce à l'excellente maniabilité du servomoteur.
  - Démontage facile pour une élimination conforme.

---

**Domaine d'application**

La présente déclaration est une déclaration matériaux et environnement qui se base sur la norme ISO 14025 et décrit les impacts environnementaux du produit tout au long de son cycle de vie. La déclaration a été rédigée de manière concise et n'a fait l'objet ni d'une vérification externe ni d'un enregistrement.

Les données recueillies ont été évaluées avec les inventaires de données existants sur les processus de production à partir de la base de données européenne ecoinvent 2.2.

Le besoin d'énergie pendant la phase d'utilisation du produit a été déterminé sur la base du groupe de produit correspondant de l'écobilan, des applications CVC usuelles et des conditions climatiques moyennes en Suisse.



**Exclusion de responsabilité : La présente déclaration est fournie uniquement à des fins d'information.**

Nous nous réservons le droit de modifier les données qu'elle contient sans préavis. Fr. Sauter AG décline toute responsabilité quant aux conséquences pouvant résulter des informations mentionnées ci-dessus.



La représentation locale de SAUTER vous communiquera de plus amples informations sur les aspects environnementaux et sur l'élimination en particulier.

## Références

---

Ecoinvent 2010, données ecoinvent v2.2, Centre suisse pour les inventaires écologiques, Dübendorf

Écobilans OFEV 2008 : méthode de la saturation écologique - écofacteurs 2006, OFEV